

Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

*Breizh ar maezioù ha maezkerel
evit an diorren padus*



Des **ESPACES DE JEUX** et du **MOBILIER URBAIN** **CRÉÉS** avec des **RESSOURCES LOCALES**

► Retours d'expériences et clés de réussite





ÉDITORIAL DES CO-PRÉSIDENTES

Un projet d'installation d'espace de jeux ou de mobilier urbain peut être simple et rapide: il suffit d'ouvrir les catalogues remplis de produits standards et de faire son choix. Pourtant, de plus en plus de communes refusent cette solution de facilité et décident d'avoir une approche globale, durable et participative. Elles préfèrent tirer le fil de la pelote du développement local en se posant de multiples questions: Où créer l'espace et quels jeux y installer pour que cet équipement soit attractif, favorise le lien social et intergénérationnel, augmente le dynamisme du bourg? Comment l'intégrer au paysage et au patrimoine existant? Quels matériaux locaux pourraient être utilisés? Les jeux comme le mobilier sont-ils fabricables par des entreprises locales ou en régie? Comment associer les enfants, les ados et leurs parents à la conception et à la réalisation? Comment limiter les coûts et l'entretien?...

Ce document présente de manière simple et illustrée des réalisations originales de communes adhérentes au réseau BRUDED. Ces retours d'expériences nous ont permis d'identifier les motivations des élus et des éléments de méthode pour réaliser ces projets. Vous y trouverez aussi des informations sur la réglementation et sur les partenaires techniques qui peuvent accompagner les collectivités.

Nous sommes très heureuses de vous transmettre ce travail qui, à nos yeux, reflète ce qu'est l'esprit BRUDED: montrer ce qui peut être fait pour les grands projets comme les plus modestes, expliquer la démarche, transmettre l'envie de faire et d'innover, élargir le champ des possibles. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Sarah Müller et Annie Bras-Denis



SOMMAIRE

► LES MOTIVATIONS DES ÉLUS

Favoriser l'économie locale	6
Impliquer les habitants	7
S'inscrire dans le paysage et le patrimoine existant	7
Utiliser des matériaux écologiques et locaux	8
Limiter les coûts d'investissement, de suivi et de maintenance	9



► LA MÉTHODE: COMMENT S'Y PRENDRE ?

Bien définir les besoins	10
Se mettre d'accord sur la philosophie et les valeurs du projet	10
Prendre en compte la réglementation pour faire des choix de conception simples et sécurisés	11
Organiser la collaboration avec les habitants et les partenaires	13
Définir le mode de réalisation du chantier	14
Estimer le budget	15
Communiquer sur le projet	16

► DES ACTEURS POUR VOUS ACCOMPAGNER

Pour la conception	17
Pour l'identification des ressources, des intervenants et pour l'organisation du chantier	18



► LES RETOURS D'EXPÉRIENCE

LES MOTIVATIONS DES ÉLUS

Les retours d'expériences témoignent de la variété des motivations qui animent les élus. Elles ont néanmoins plusieurs traits communs : faire autrement, ensemble, avec des ressources locales, et porter des projets qui s'inscrivent dans le paysage existant à coûts maîtrisés.

FAVORISER L'ÉCONOMIE LOCALE

De plus en plus de collectivités décident de faire appel à des savoir-faire locaux plutôt que d'acheter du mobilier ou des jeux sur catalogue dont il est souvent difficile de savoir où, comment et par qui ils sont produits. Ainsi, tant la conception d'une aire de jeux que la construction d'un banc peuvent être confiées à des entreprises locales (paysagistes, ferronniers, menuisiers...) ou à des structures d'insertion. En parallèle, certaines collectivités qui souhaitent commander sur catalogue décident de se tourner vers des entreprises qui produisent en Bretagne ou en France. Une autre manière de soutenir l'économie d'un territoire.



◀ **MAXENT (35)** : après la détérioration de son abribus, la municipalité a décidé de faire **réaliser localement deux nouveaux abribus en bois, plutôt que de passer par un achat standard sur catalogue**. Elle a fait appel à l'ESAT de la Mabilais de Noyal-sur-Vilaine.

Des bancs ont été intégrés pour permettre aux jeunes de s'asseoir. Côté matériaux, le choix du bois permet aux services techniques de les réparer facilement en cas de détérioration.

| Pour connaître plusieurs entreprises bretonnes auxquelles les collectivités du réseau ont fait appel, voir page 14



BOUVRON (44) : pour son nouveau **city stade** baptisé le « Bosquet'ball », la municipalité a opté pour un **équipement réalisé sur mesure** par l'agence de paysagistes **La Terre Ferme (44, Vay)**. Réalisé en bois français, il s'insère parfaitement dans le paysage (dimensions, matériaux naturels...). Il est complété par une **piste d'athlétisme tracée sur une partie du parking** du pôle enfance.

IMPLIQUER LES HABITANTS

De l'avis général, les aménagements d'espaces publics se prêtent facilement à une démarche participative car les habitants en seront les usagers au quotidien. Ils peuvent être associés à tout ou partie du projet : choix du lieu d'implantation, conception, construction ou fabrication dans le cadre de chantiers participatifs. Il arrive que les habitants soient eux-mêmes à l'origine du projet et que la collectivité se contente de les aider dans la réalisation : achat des matériaux, mise à disposition d'agents et de moyens techniques... Dans tous les cas, le constat est le même : c'est l'assurance d'aménagements mieux respectés et répondant aux attentes des habitants !



HÉDÉ-BAZOUGES (35) :

les jeux de labyrinthe et huttes en saules tressés ont été réalisés par une association locale sur un terrain communal. L'entretien est partagé entre la commune et les habitants. Une réalisation sobre, ludique et paysagée !



S'INSCRIRE DANS LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE EXISTANT



Les élus sont de plus en plus sensibles au respect de l'identité patrimoniale et paysagère de leur territoire et de leur commune : topographie, matériaux, murets, clôtures, végétation... Des enjeux difficilement pris en compte lorsqu'il s'agit de choisir des mobiliers ou jeux sur catalogue, sans compter les grillages métalliques qui ceinturent nombre d'espaces publics et tendent à dénaturer les paysages. Opter pour une conception s'inspirant de l'environnement existant constitue une réponse originale à ces préoccupations.



À l'instar de **LANVALLAY (22)**, **MUËL (35)** ou **QUISTINIC (56)**, de nombreuses collectivités ont fait le choix de clôtures plus paysagères que les trop classiques grillages métalliques



À **TRÉFLÉVÉNEZ (29)** et **MORDELLES (35)**, la pierre est un marqueur de l'identité paysagère locale. Sa mise en œuvre singularise les aménagements qui peuvent être réalisés par les services techniques.



TREFFIEUX (44): l'espace de détente et de loisirs « **Wangari Maathai** », situé en cœur de bourg, réalisé par les services techniques en lien avec des associations locales fait la part belle aux matériaux locaux. Le schiste de Nozay dite « pierre bleue » a été utilisé pour réaliser la table de pique-nique ainsi que des bordures en palis, pour clôturer l'ancienne grange devenue espace de rencontre. Des acacias « à couper », d'un bois communal, ont été utilisés pour faire les traverses d'entourage du terrain de pétanque.



UTILISER DES MATÉRIAUX ÉCOLOGIQUES ET LOCAUX

Chaque territoire dispose d'une diversité de matériaux à la fois écologiques et locaux pouvant être utilisés pour fabriquer du mobilier urbain: bois, osier, terre, pierre, matériaux de récupération... Certaines collectivités ont fait le choix de produits en matériaux recyclés ou recyclables (plastique recyclé, bois, métal...). Autant de solutions qui réduiront l'impact écologique du projet.



◀ **BRETEIL (35)**: la conception du parc pour enfant, conçu avec des matériaux locaux et de récupération, a été assurée par l'atelier Folk Paysages (35 - Rennes) et réalisée par les services techniques. La tour à hirondelles en bois local a été conçue avec le soutien de la LPO et réalisée par l'association Des hommes et des Arbres (35 - Rennes) en lien avec les services techniques.



◀ **HÉDÉ-BAZOUGES (35):** accompagnée d'une scénographe et en concertation avec les habitants, la commune a réalisé un aménagement qui, au-delà de l'embellissement, permet de contribuer à cadrer le stationnement et par conséquent à libérer les trottoirs. Le tout à coûts réduits, en réalisant des saignées dans le bitume et en recyclant des palettes de chantiers pour y intégrer des massifs fleuris.

LIMITER LES COÛTS D'INVESTISSEMENT, DE SUIVI ET DE MAINTENANCE

Les retours d'expériences des collectivités démontrent que des réalisations originales, conçues et fabriquées localement, ne coûtent généralement pas plus cher qu'une création comparable achetée sur catalogue. La facture est encore allégée quand les travaux sont menés en régie et/ou avec des chantiers participatifs. Les matériaux rustiques s'avèrent généralement robustes et facilement réparables. De plus, les labyrinthes végétaux et autres équipements qui ne sont pas soumis à la réglementation des aires de jeux ne nécessitent pas de suivi régulier et de contrôles de conformité.

▶ **TRÉMARGAT (22):** cette petite commune a choisi la simplicité pour le mobilier de son centre bourg ; bancs et range-vélos ont été réalisés à partir de souches d'arbres issues de la commune, par les services techniques avec l'aide des habitants.



SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (35) et **SAINT-SULPICE-LA-FORÊT (35):**

ces deux communes font appel à une scierie mobile pour valoriser le bois des coupes communales afin de réaliser du mobilier urbain : tables de pique-nique, claustras... Pour le mobilier extérieur, elles privilégient le chêne, le châtaigner ou le douglas, classés « naturellement classe 3 ou 4 ». Pour optimiser le coût de la prestation, il importe d'avoir un volume à scier suffisant et d'anticiper les besoins (planches, poteaux...). Le bois scié est ensuite stocké sur un site de séchage avant d'être utilisé par les services techniques. À Saint-Aubin-du-Cormier, le diagnostic sanitaire suivi du plan de gestion des 1 260 arbres du centre-ville préconise l'abattage de certains arbres. Pour valoriser cette ressource en circuit court et sensibiliser les habitants, le chantier sera installé sur un lieu de passage devant le château.



LA MÉTHODE: COMMENT S'Y PRENDRE ?

Des premiers questionnements jusqu'à la réalisation du projet, comment aboutir à la création de jeux et de mobiliers urbains à partir de ressources locales ?

Voici quelques éléments clés de méthodologie pour vous guider, issus des expériences capitalisées au sein de notre réseau de collectivités.

BIEN DÉFINIR LES BESOINS

- À quels besoins l'aménagement répond-il ? À quoi doit-il servir ?
- Pour quels publics ? Pour quelles tranches d'âge ?
- Où le placer : près de l'école, d'un commerce, de la mairie... ?
- Quel est l'esprit recherché :
 - pour les jeux : espace de motricité, d'aventure, de rêverie, de découverte sensorielle... ?
 - pour le mobilier urbain : convivialité, espace d'attente, de flânerie, de découverte de la nature, lieu de refuge pour des promeneurs ou des randonneurs... ?

SE METTRE D'ACCORD SUR LA PHILOSOPHIE ET LES VALEURS DU PROJET

Il s'agit de définir collectivement les objectifs qualitatifs, qui peuvent être les suivants :

- Insertion paysagère et patrimoniale.
- Recours aux entreprises et savoir-faire locaux, soutien à l'économie locale.
- Matériaux sains et durables, réemploi/ récupération de matériaux.
- Recours aux ressources locales.
- Implication des habitants et/ou chantier participatif.
- Sobriété, simplicité des ouvrages.
- Ergonomie et sécurité.
- Durabilité dans le temps, facilité de réparation.
- Limitation des coûts de suivi et de maintenance.
- Etc...

BOUVRON (44) :

pour la cour du nouveau pôle enfance, les élus souhaitaient mettre en place **des jeux simples, locaux et sécurisés, dans une démarche d'économie**. Une souche de bois en forme de pieuvre et un mini mur d'escalade ont été réalisés par les parents d'élèves. Ces jeux sont installés sur un tapis de copeaux de bois issus des coupes communales qui est renouvelé régulièrement.



PRENDRE EN COMPTE LA RÉGLEMENTATION POUR FAIRE DES CHOIX DE CONCEPTION SIMPLES ET SÉCURISÉS

La réglementation (décret no 94-699 du 10 août 1994 et décret no 96-1136 du 18 décembre 1996) fixe les exigences et les prescriptions de sécurité relatives aux « aires collectives de jeux » et à leurs équipements. Ceux-ci doivent notamment être conformes aux normes EN1176 et EN1177. Pour les skateparks, c'est la norme EN14974 qui s'applique, néanmoins celle-ci a été principalement pensée pour des skateparks dits « modulaires » et ne correspond pas aux skateparks dits « paysagers » qui sont la grande majorité de ceux réalisés à ce jour.

Certaines collectivités font le choix de créer des espaces de jeux pour enfants qui n'entrent pas dans la réglementation des aires collectives de jeux. Par exemple :

- Des espaces paysagers avec cabanes, huttes ou labyrinthe végétaux.
- Des œuvres d'art sur lesquelles les enfants peuvent grimper.
- Des skateparks dits « paysagers » avec des modules de hauteur inférieure à 1 m pour éviter la pose de garde-corps.

En tout état de cause, les collectivités sont tenues de porter une grande attention à la sécurité des enfants, en évitant toute situation de risque de chute, d'angles saillants, de pincements, d'ingestion de plantes toxiques... Si certains aménagements ne sont pas couverts par une réglementation spécifique, ils doivent être traités comme les autres aménagements de la commune : faire l'objet d'une réflexion sur la sécurité des usagers et d'une vérification régulière par les agents pour constater toute dégradation.

KERGRIST (56) ▶

une aire de jeux a été créée dans l'éco-lotissement, non loin de la médiathèque et salle polyvalente. Piloté avec le conseil municipal des enfants, l'espace propose des jeux « classiques » (toboggan...) ainsi qu'une « bulle », financée par le 1 % artistique. Les enfants de l'école sont venus voir l'artiste Francis Béninca, de Guern (56) au travail et ce sont eux qui ont décidé de l'emplacement de la mini-bulle réservée aux tout petits. Elle est devenue un espace de jeu et de détente pour les enfants!



◀ RENNES (35):

dans le parc du Thabor, **une œuvre d'art « naturelle »** a été installée. **Simple tronc d'arbre couché**, les ouvertures réalisées par les artistes Joris Favennec et François Feutrie en font un espace d'aventure et de rêverie propice à des jeux variés.



PLOUARET (22):

l'accrobranche a été installé par les services techniques

au sein d'un espace vert arboré et traversé par un ruisseau, à proximité du centre-bourg.

Les agents de la commune ont mesuré la distance exacte entre les différents arbres et sur cette base, des modules adaptés ont été proposés par les différents fabricants consultés. La commune a ensuite monté les éléments en régie et sollicité un bureau de contrôle pour valider la conformité des ouvrages réalisés. Les attaches autour des arbres doivent être régulièrement desserrées pour suivre leur croissance.

À chaque nouvelle maintenance le passage du bureau de contrôle est nécessaire. L'amorti au sol est assuré par du bois de bocage broyé.

À Lanvallay (22) un projet du même type est en cours. Sur demande du prestataire, la commune a sollicité l'ONF pour réaliser un diagnostic sanitaire des six arbres qui porteront l'équipement ainsi que des 14 arbres à proximité (coût 1 000 € HT).



Sécurité des aires de jeux : l'importance de l'entretien

La sécurité des enfants qui viennent jouer sur l'espace de jeux est primordiale. Les équipements doivent répondre aux normes en vigueur mais aussi être contrôlés et entretenus régulièrement. Un élément détérioré ou la perte de stabilité d'un jeu peuvent être la cause d'accidents. Le maire engage sa responsabilité et il peut être poursuivi au pénal si une faute d'entretien de la commune est prouvée. Le choix de fabriquer ou d'installer des jeux en régie, surtout s'ils sont complexes ou avec des éléments en rotation, impose une vigilance encore plus importante sur les questions de sécurité.

Une fois en service, il est important de respecter ces règles :

- Contrôler régulièrement la solidité et la stabilité des installations ;
- Vérifier si les panneaux d'information sont bien en place ;
- Interdire l'accès aux installations non conformes, dangereuses ou en cours de nettoyage ;
- Entretien régulièrement les aires de jeux afin d'éliminer les souillures et d'éviter toute contamination et infection.

Il est nécessaire de mettre en place un protocole qui définit les contrôles à effectuer et leur fréquence. La tenue d'un cahier de suivi permettra de consigner les comptes-rendus et les opérations d'entretien au fil du temps. Si besoin, ce document attestera du suivi régulier de l'équipement.



ORGANISER LA COLLABORATION AVEC LES HABITANTS ET LES PARTENAIRES

Il est important de veiller à :

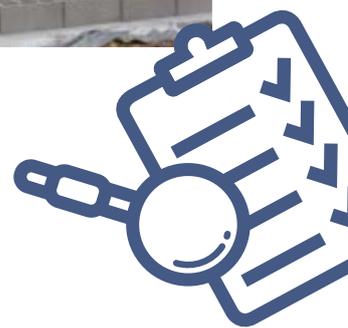
- Identifier les partenaires adaptés au projet, les habitants susceptibles de participer et les étapes auxquelles vous souhaitez les associer. | Voir liste des partenaires page 17-18
- Préciser le rôle de chacun : qui pilote ? qui conçoit ? qui encadre ? qui met en œuvre ?
- Définir les instances pouvant être mises en place pour définir les besoins et assurer le suivi du projet : commission de suivi, ateliers participatifs... | Voir notre document sur les démarches participatives



**HÉDÉ BAZOUGES (35), EVRAN (22)
et RIEC-SUR-BÉLON (29):**

les jeunes souhaitent avoir leur skatepark.

Les municipalités ont répondu favorablement à leur demande à condition qu'ils participent à la réalisation du projet, y compris sur la phase chantier. Encadré par un assistant à maîtrise d'ouvrage, l'idée était que les jeunes ne soient pas seulement consommateurs mais acteurs du projet.



LANVALLAY (22):

pour réaliser l'extension de l'école un sapin imposant a dû être abattu. L'équipe municipale a alors imaginé conserver la mémoire de l'arbre en faisant appel à un artiste, Nicolas Gueguen, qui avait pour consigne d'utiliser le fût de l'arbre pour en faire un objet d'art et impliquer les enfants et enseignants de l'école au cours de la réalisation de l'œuvre. La réalisation se nomme la « **bulle cabane** ».

DÉFINIR LE MODE DE RÉALISATION DU CHANTIER

Réalisation en régie, recours à des entreprises locales ou à des structures d'insertion, mise en place de chantiers participatifs... En complément de la commande de mobiliers ou de jeux sur catalogues, les alternatives sont nombreuses et présentent l'avantage de valoriser les compétences et l'économie du territoire.

► Réaliser en tout ou en partie les équipements en régie

Les agents de la collectivité peuvent être mobilisés pour réaliser les aménagements d'espaces de jeux, de mobiliers urbains. Plusieurs scénarios sont possibles : fabriquer et poser en intégralité les équipements ou bien acheter les modules auprès d'une entreprise et les faire installer par les services.

GUIPEL (35): ►
grâce à l'ingéniosité et au savoir-faire de ses agents et tout en valorisant les ressources locales et la récupération de matériaux, **la commune a conçu et réalisé en régie les jeux buissonniers de son jardin pour enfants!**



► Travailler avec des structures locales

La réalisation de certains modules et mobiliers peut être confiée à des entreprises locales (menuisiers, paysagistes...) ou à des structures d'insertion comme les ESAT. Ce choix profite à l'économie du territoire et favorise la montée en compétence des acteurs locaux tout en permettant un réel dialogue entre le « fabricant » et la commune. En cas d'achat de modules standards, en particulier pour les jeux en hauteur de type toboggan soumis à une réglementation stricte, il est tout à fait possible de solliciter des entreprises locales telles que :

- > www.arbor-ethique.com (Mordelles, 35)
- > <https://escapades-verticales.pro> (Saint-Vincent-sur-Oust, 56)
- > www.habitat-loisirs.com (Roc-Saint-André, 56)
- > www.synchronicity.fr (Guidel, 56)
- > www.recreabois.com (Plabennec, 29)
- > www.metalobil.fr (Les Sorinières, 44)
- > www.breizhtrax.fr (Moëlan-sur-mer, 29)
- > mac-mobilier.com (Tinténiac, 35)



MORDELLES (35):
la commune a fait le choix de confier la conception et la réalisation de son espace jeu composé notamment d'une tyrolienne, d'un toboggan et de balançoires à l'entreprise mordellienne Arbor'éthique qui fabrique l'ensemble de ces jeux en acacia massif issu de forêts locales.

► Organiser des chantiers collectifs

Plusieurs types de chantiers collectifs sont à distinguer :

- Les chantiers-école assurés par un centre de formation.
- Les chantiers d'insertion encadrés par une entreprise.
- Les chantiers participatifs faisant appel à des bénévoles.

Dans ce cas, il est important d'anticiper les questions d'assurance et d'encadrement des bénévoles. | Voir notre document sur les chantiers participatifs



SAINT-DOLAY (56):

plutôt que d'offrir aux adolescents un équipement neuf, la commune leur a permis de construire eux-mêmes un lieu répondant à leurs attentes, avec l'aide des élus et d'un charpentier de la commune. Résultat : un kiosque en bois à moindre coût et une vraie dynamique qui se poursuit avec les jeunes de la commune !

ESTIMER LE BUDGET

Afin de recenser l'ensemble des dépenses liées au projet, le budget intégrera les coûts :

- des éventuelles études de conception (ou d'identification des ressources mobilisables localement) ;
- des investissements ;
- liés à la maintenance, aux contrôles de conformité et à l'entretien des futurs aménagements.

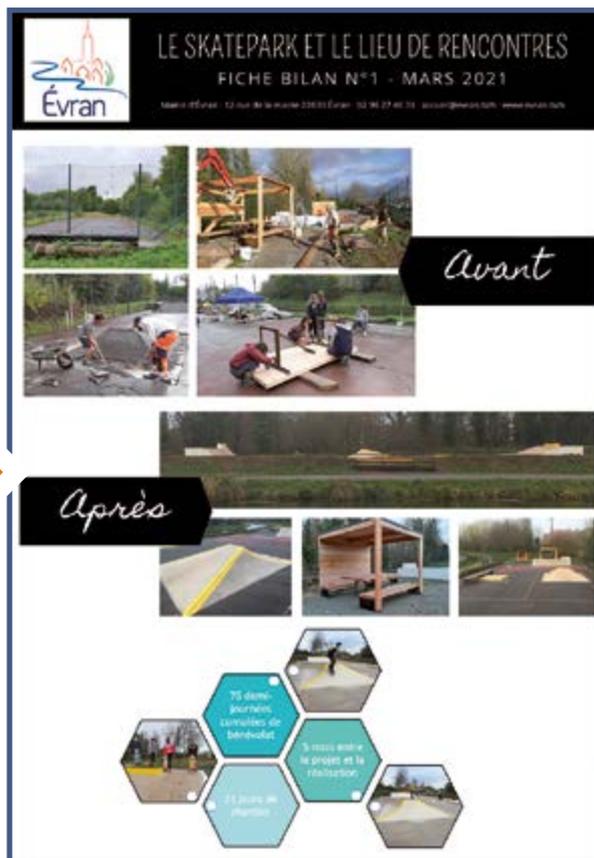


LE CLOÎTRE-SAINT-THÉGONNEC (29): le réaménagement de la place de l'église s'est appuyé sur une démarche participative forte animée par les paysagistes de l'Atelier Bivouac, installé en résidence sur la commune. 25 rochers récupérés sur la commune constituent l'ossature principale de l'aménagement, complétés par 400 plantations et du bois communal, coupé à la scierie de la commune. Coût total du projet: 30 000 € pour 1000 m² aménagés!

COMMUNIQUER SUR LE PROJET

Que ce soit par une inauguration, une animation culturelle, un article dans le bulletin municipal, les réseaux sociaux ou un panneau pédagogique, la communication sur l'aménagement et sur la manière dont il a été élaboré constitue une étape à part entière du projet.

EVTRAN (22) a décidé de sortir une fiche recto-verso pour informer les habitants de la réalisation de chaque nouveau projet. La 1^{ère} est consacrée au nouveau skate park, réalisé en chantier participatif encadré par les services techniques et le CAUE 22.



BRETEUIL (35): un panneau explique l'intérêt de la tour à hirondelle, réalisé avec la LPO et l'association Des hommes et des arbres.



DES ACTEURS POUR VOUS ACCOMPAGNER

Les communes et intercommunalités peuvent s'appuyer sur des partenaires pour mener à bien leurs projets de création d'espace de jeux et de mobiliers urbains, notamment pour la conception, l'identification des matériaux mobilisables localement, ainsi que pour l'encadrement d'un chantier participatif.

POUR LA CONCEPTION

- Ayant pour vocation l'aide à la décision, les **CAUE** bretons et le service CAU d'Ille-et-Vilaine apportent un appui méthodologique et technique aux collectivités locales en amont de leur projet d'aménagement et de toute maîtrise d'œuvre. Les architectes, paysagistes et urbanistes conseillers aident la collectivité à déterminer les enjeux et orientations d'aménagement pour l'espace comme pour les équipements publics, à pré-définir un programme d'intervention, à retenir une équipe de maîtrise d'œuvre, à participer à des groupes de travail ou à un jury, à sensibiliser les acteurs et habitants.

> www.caue22.fr, www.caue-finistere.fr, www.caue44.com, www.caue56.fr et CAU35@ille-et-vilaine.fr

- **Des bureaux d'études privés**, spécialisés dans la mise en œuvre de matériaux et savoir-faire locaux, sont notamment intervenus auprès des collectivités adhérentes à BRUDED :



les paysagistes de l'atelier Folk paysages (à Breteil), Atelier Bivouac (au cloître Saint-Thégonnec, Plougouven et Saint-Georges de Reintembault), La Terre Ferme (à Bouvron), le concepteur de modules de skate park Nicolas Peuch (à Hédé-Bazouges, Riec-sur-Bélon et Evran)...



SAINT JUVAT (22):

afin de réaliser du mobilier extérieur qui permettrait aux enfants de l'école de dessiner, colorier ou lire, le **CAUE 22** est intervenu durant toute l'année scolaire. **Les élèves ont construit différentes pièces du mobilier** du designer italien Enzo Mari. Trois tables, trois bancs, une douzaine de chaises et une cabane chaise agrémentent aujourd'hui la cour.

Des annuaires pour identifier les professionnels sur son territoire

Le Réseau Breton du Bâtiment Durable (RBBD) propose des annuaires des professionnels recourant aux éco-matériaux et des acteurs régionaux de la construction durable.

> www.reseau-breton-batiment-durable.fr/annuaires

Les réseaux interprofessionnels Abibois (Bretagne) et Atlanbois (Pays de la Loire) proposent des annuaires des entreprises mettant en œuvre des constructions et réalisations en bois local.

> abibois.com/abibois/annuaire.html

> www.atlanbois.com/nos-adherents/

POUR L'IDENTIFICATION DES RESSOURCES, DES INTERVENANTS ET POUR L'ORGANISATION DU CHANTIER

De nombreux réseaux professionnels et associations interviennent auprès des collectivités pour les assister dans leurs projets :

- **Abibois** : l'interprofession bretonne du bois, accompagne les collectivités soucieuses de valoriser des bois locaux dans leurs projets d'aménagements et les conseille sur les essences à utiliser.
> www.boislocalbretagne.bzh
- **Bâti Récup'** : l'association propose aux bailleurs et collectivités une méthodologie innovante de réemploi des matériaux de construction, de la rénovation ou de la déconstruction.
> www.batirecup.com
- **De la matière à l'ouvrage** (également organisme de formation) : agissant pour la promotion de l'écoconstruction, cette association forme des professionnels, encadre des chantiers participatifs, accompagne des réalisations des collectivités.
> contact@matiere-formation.com
- **Des hommes et des arbres** : cette association assiste les collectivités souhaitant travailler avec du bois local, de la conception à la réalisation. Elle apporte notamment ses conseils sur les ressources disponibles localement en adéquation avec le projet de la collectivité.
> www.deshommesetdesarbres.fr
- **Koad an Arvorig** : cette association basée à Saint Rivoal (29), rassemble des amoureux du bois de la graine à l'ouvrage et valorise la filière bois local. L'association a notamment accompagné Brest Métropole, Lorient Agglomération et la commune de Saint Rivoal sur des petits ouvrages en bois local.
> koad-an-arvorig.org
- **SCIC Éclis** : elle accompagne votre projet communal de la réflexion initiale jusqu'à sa concrétisation. Elle porte par ailleurs des chantiers écoles.
> www.scic-eclis.org
- **Tiez Breiz** : c'est l'association pour la connaissance, la sauvegarde, la mise en valeur de l'architecture & des sites ruraux en Bretagne. Elle peut porter des chantiers participatifs.
> www.tiez-breiz.bzh



VIGNOC (35) :

dans le cadre de l'aménagement de ses espaces publics, la municipalité a sorti du marché de travaux, **un abri de car, pour en confier la réalisation à l'association « Des hommes et des arbres »**, à partir de bois issu d'une haie communale et avec des chantiers participatifs. L'association dispose d'une garantie décennale pour ses réalisations. Par ailleurs, les bénévoles participant au chantier collectif sont couverts par l'assurance de l'association.



SAINT-JUVAT (22) :

la municipalité, accompagnée par BRUDED, a proposé à la SCIC Eclis de **réaliser un abri de car en terre dans le cadre d'un chantier école**. Cet ouvrage public comprend **un mur en terre porteur** ! Une partie de la charpente a été réalisée en **bois de récupération issue d'une charpente de maison** et la couverture a été faite par un couvreur habitant la commune. Coût de l'opération : 4 000 à 5 000 € (achat du bois complémentaire, couverture et repas des chantiers-écoles.)

LES RETOURS D'EXPÉRIENCE

Les tableaux ci-dessous récapitulent les expériences capitalisées par le réseau BRUDED en matière de jeux et mobiliers urbains que vous retrouverez sur notre site internet. Elles présentent la démarche des élus, les partenaires associés, le mode de réalisation, les éléments financiers, ainsi que les difficultés éventuellement rencontrées et solutions trouvées.

ESPACE DE JEUX

Bouvron (44)	Un city stade sur mesure, construit avec des matériaux naturels et locaux
Breteil (35)	Un jardin d'enfant naturel, construit avec des ressources locales
Evrans (22)	Un Skate-park et lieu de rencontre en chantier participatif
Guipel (35)	Un jardin pour jeunes enfants alliant nature et simplicité
Hédé-Bazouges (35)	Skatepark participatif de la conception aux travaux
Hédé-Bazouges (35)	Une aire de jeux en saules tressés réalisée et entretenue par les habitants
Langouët (35)	Une aire de jeux et un réaménagement de la cour de l'école en bois local avec des chantiers participatifs
Mordelles (35)	Une aire de jeux pour enfants fabriqués en bois local
Plouaret (22)	Un parc aventure à petit prix pour les enfants
Plouégat-Moysan (29)	Un terrain de BMX pour les jeunes de la commune
Riec-sur-Bélon (29)	Un skatepark conçu et construit pour et par les jeunes de la commune
Sant-Aubin-du-Cormier (35)	Un accrobranche pour enfants au Domaine de l'étang

MOBILIER URBAIN

Breteil (35)	Une tour à hirondelles en bois local avec caméra d'observation
Hédé-Bazouges (35)	Un aménagement à moindre coût pour embellir le bourg
Lanvallay (22)	Une œuvre d'art avec un arbre abattu dans l'école
Le Cloître Saint-Thegonnec (29)	Aménagement participatif de la place de l'église avec des ressources locales
Maxent (35)	Un abribus en bois, réparable et fabriqué localement
Plougonven (29)	L'espace public inventé et aménagé avec les habitants
Saint-Dolay (56)	Un kiosque réalisé pour et par les jeunes
Saint-Juvat (22)	Du mobilier de designer réalisé avec les enfants pour la cour de récréation
Saint-Juvat (22)	Un abri de car en terre
Treffieux (44)	L'espace Wangari Maathai
Vignoc (35)	Une démarche de bois local pour la réalisation d'aménagements

Cliquez sur les expériences pour retrouver nos fiches explicatives

La création d'un espace de jeux ou l'installation de mobilier urbain améliore la qualité de vie des habitants et conforte la convivialité et le vivre ensemble. Si la gamme des produits standards achetables sur catalogue est très large, de plus en plus de communes et intercommunalités préfèrent du « fait sur mesure ». Elles y voient l'opportunité de raconter une histoire propre à leur territoire et de conjuguer plusieurs enjeux de développement durable : soutien à l'économie locale, valorisation des savoir-faire, recours à des matériaux réutilisables ou recyclables, mise en œuvre par des chantiers participatifs... Autant de leviers à disposition des élus pour leur permettre de proposer à moindre coût des équipements de qualité, fonctionnels et sécurisés.

BRUDED : « les élus parlent aux élus »

BRUDED est un réseau d'échanges d'expériences comptant aujourd'hui plus de 220 collectivités sur la Bretagne et la Loire-Atlantique. Au sein du réseau, des élus « qui ont fait » témoignent de leurs expériences à des élus « qui veulent faire » pour leur permettre d'avancer plus vite et plus loin dans leurs réalisations. Pour faciliter ces échanges, les chargés de développement répartis sur le territoire organisent régulièrement des visites et rencontres, capitalisent les expériences et soutiennent les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets.

BRUDED - 19 rue des chênes - 35630 Langouët
Tél : 02 99 69 95 47 / contact@bruded.fr - www.bruded.fr

BRUDED est soutenu par :

